

Gabrielle Sebire
Cécile Stanilewicz

Mon enfant est heureux à l'école

L'aider à s'épanouir
de la maternelle au CE2



Mon enfant est heureux à l'école

*Entre excitation et anxiété, chaque année,
la rentrée est une aventure !*

De la maternelle au primaire, votre enfant va découvrir de nouveaux cadres, de nouveaux rythmes, et construire son parcours d'écolier. Comment faire pour qu'il trouve sa place dans le groupe ? Comment l'aider à construire son autonomie ? Comment lui donner confiance en lui au plan scolaire ?

Les auteures de cet ouvrage répondent avec bienveillance à toutes les interrogations que soulève la nouvelle vie de votre enfant à l'école, et livrent les bonnes pratiques de parents et d'enseignants pour qu'elle soit source d'épanouissement.

Dans ce livre, vous trouverez :

- *Toutes les réponses aux questions d'apprentissage, d'estime de soi...*
- *Des outils pour l'aider à se socialiser et à gérer ses émotions en groupe*
- *Des activités et exercices pour identifier ses forces et dédramatiser les échecs*
- *Des témoignages de parents pour organiser le quotidien*
- *Des pages détachables pour réconcilier petits et grands avec l'école*

www.editions-eyrolles.com
Éditions Eyrolles | Diffusion Geodif

Studio Eyrolles © Éditions Eyrolles
Illustrations de couverture : © Leslie Plée
Photo auteures : archives personnelles

Code éditeur : G57205
ISBN : 978-2-212-57205-6

Mon enfant est
heureux à l'école

L'aider à s'épanouir de la maternelle au CE2

Éditions Eyrolles
61, boulevard Saint-Germain
75240 Paris Cedex 05
www.editions-eyrolles.com

Avec la collaboration d'Alice Breuil

Création de maquette et mise en page : Flora Czternasty [Pomkipik.com]

Illustrations originales de Leslie Plée : couverture et personnages du père et de la mère dubitatifs

Illustrations : Flora Czternasty [Pomkipik.com]

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

Gabrielle Sebire et Cécile Stanilewicz

Mon enfant est
heureux à l'école

L'aider à s'épanouir de la maternelle au CE2

● Éditions
EYROLLES

Remerciements

*À nos maris et à nos enfants pour leur soutien sans faille,
leur humour et leur patience.*

*Aux enseignants, aux Atsem, pour l'énergie, la créativité et le temps
qu'ils consacrent à nos enfants pour les aider à grandir et à apprendre.*

*Aux animateurs de centres de loisirs et aux grands-parents ;
par l'accueil de nos enfants, ils nous ont permis d'écrire ce livre.*

Sommaire

Introduction7

1. Bientôt la rentrée !

Ma relation à l'école 10

Quelle école choisir ? 13

Gérer mon anxiété (et celle de mon enfant) 20

L'entrée en maternelle..... 22

L'entrée en élémentaire..... 29

2. À l'école de la réalité

Un nouveau rythme..... 36

Apprendre, ça bouscule ! 38

Le quotidien de mon enfant à l'école..... 41

Ma vie de parent à l'école..... 48

3. Mon enfant et les autres

La socialisation et les émotions 54

À chacun sa place..... 58

Dans la cour de récré 61

Quand ça dérape 66

4. J'accompagne ses apprentissages

Favoriser ses habiletés comportementales..... 78

Veiller à son bien-être physique et mental..... 94

Parler, lire, écrire, compter : comment l'aider ? 98

Stimuler ses capacités d'attention et de concentration..... 104

Et si on joignait l'utile à l'agréable ? 106

5. Les notes, les devoirs

Comprendre l'évaluation des acquis.....	110
Les devoirs dans le calme	112
En finir avec les conflits !	117
Des clés pour mieux apprendre.....	119

6. Je collabore avec l'école

Profiter d'un autre regard	130
Quand mon enfant rencontre des difficultés.....	133
Trouver des solutions.....	145
Conclusion	151
Table des outils	152
Table des activités.....	153
Pour aller plus loin.....	154
Fiches téléchargeables.....	155

Introduction

Votre petit bout de chou va bientôt avoir 3 ans... L'entrée à l'école se profile à grands pas ! C'est un cap, pour votre enfant comme pour vous ! Arriverez-vous à le confier à une personne que vous n'avez pas choisie ? Arrivera-t-il à « survivre » dans la cour de récréation ? Comment s'y prendra-t-il pour devenir élève ? Le plus difficile à accepter pour vous parent, c'est sans doute que votre influence sur ses journées va considérablement se réduire... Alors, vous aurez besoin d'être rassuré sur la façon dont se passeront ses journées. Ses besoins et son rythme seront-ils respectés ?

Lors de l'entrée en CP, entrée à la « grande école », de nouvelles questions surgissent. Comment votre enfant va-t-il s'adapter à des pédagogies différentes de celles de la maternelle ? Va-t-il réussir à bien apprendre à lire ? Comment accompagner ses apprentissages fondamentaux ?

Dans ce nouvel environnement dédié aux apprentissages, vous vous demandez ce qu'il va apprendre, comment suivre sa scolarité, ce qu'il faudra faire en cas de difficulté. Vous espérez qu'il rencontrera toute la bienveillance nécessaire, que l'enseignant saura l'écouter, le comprendre, le soutenir, pour l'aider à prendre confiance en lui. Vous espérez qu'il s'y fasse également de bons amis. Au fond, votre projet, c'est que, grâce à l'école, il grandisse humainement et qu'il prenne plaisir à aller à l'école pour bien réussir.

Nous vous montrerons comment accompagner la vie scolaire de votre enfant en maternelle et lors de ses premières années d'école élémentaire. Nous vous guiderons pour que vous trouviez votre rôle, que vous puissiez mieux comprendre les enjeux de l'école, et que votre collaboration avec elle se passe au mieux, dans l'intérêt de votre enfant. Nous traiterons exclusivement de la période entre la première année de maternelle et le CE2. En effet, durant ces premières années d'école, de nombreux apprentissages visibles et invisibles se mettent en place, des bases solides sur lesquelles les apprentissages suivants prendront place... Il n'est donc pas inutile de voir comment construire au mieux ces bases.

Respirez, ça va bien se passer !

Mon fils va rentrer à l'école en septembre prochain, je me demande comment l'aider à bien aborder sa scolarité.

Pas de panique ! Même s'il n'y a pas de recette miracle, rien qu'en parlant de l'école de manière positive et confiante, vous pouvez instaurer un climat favorable à un bon démarrage.

Anxiété

Vécu

Enseignant

1

Bientôt
la rentrée!

Classe

Fournitures

Public/privé

Larmes

Confiance

Organisation

Autonomie

MA RELATION À L'ÉCOLE

Au moment de l'inscription à l'école de votre enfant, votre propre histoire peut vous revenir en mémoire: des bons et des mauvais souvenirs; des épreuves digérées, d'autres non. Nous avons tous une vision de l'école qui nous est propre, faite de notre histoire, de nos forces, de nos faiblesses, de nos certitudes. Être au clair avec votre passé à l'école et avec vos attentes pour votre enfant vous aidera à aborder plus sereinement les années de scolarité.

Ce rapport à l'école qui commence pour votre enfant n'est pas une page blanche, mais bien une somme de représentations. Si l'école est un mauvais souvenir pour vous, il est normal que vous y alliez à reculons pour votre enfant. N'hésitez pas à vous demander pourquoi vous ne vous sentez pas bien lorsque vous vous souvenez de l'école, sans vous mentir, et à mettre des mots sur ce que vous ressentez. Cela vous permettra de ne pas projeter votre vécu sur votre enfant.

Lorsque je la dépose à l'école, j'ai l'impression que ma fille refuse de participer aux activités et de rire avec les autres enfants de sa classe. Pourquoi réagit-elle comme ça? Je me demande s'il se passe quelque chose dont je devrais m'inquiéter...



Le désamour que peuvent avoir les parents vis-à-vis de l'école peut rejallir sur leur enfant et sur la représentation qu'il se fait de l'école. Quand les parents ne font pas confiance à l'enseignant ou l'école et les critiquent, l'enfant peut-il s'investir, s'y épanouir, sans trahir ses parents? Il est alors pris dans un conflit de loyauté qui peut mettre sa scolarité en péril: s'il s'épanouit à l'école, il démontre à ses parents qu'ils ont eu tort (et il est très difficile pour lui de penser cela); s'il n'investit pas les apprentissages, alors il confirme que l'école n'est pas adaptée pour lui (comme le pensaient ses parents). Mais c'est son avenir qui sera mis en jeu... L'enfant doit pouvoir se forger sa propre opinion indépendamment de ce que vous avez pu vivre enfant à l'école. Faites-lui confiance, autorisez-le à faire sa propre expérience, c'est ce qui l'aidera à grandir.



RÉFLEXION PARENT

MES SOUVENIRS D'ÉCOLE

Nous vous proposons un travail de retour sur vous-même. Replongez-vous dans vos souvenirs d'école: son cadre, vos rapports avec les enseignants, vos activités préférées, vos relations avec les autres enfants, etc. Et faites le point.

1. Qu'avez-vous aimé à l'école ? (Les amis ? Les jeux dans la cour ? Certains de vos professeurs ? Ce que vous y avez appris ?...)

2. Qu'est-ce que vous n'y avez pas aimé ? (Les punitions ? Les brimades ? Les notes ? Parler en public ? L'ambiance entre élèves ?...)

3. Que souhaiteriez-vous que votre enfant vive à l'école? (Avoir de bons copains? Avoir des professeurs captivants? Découvrir de nouvelles passions?...)

.....

.....

.....

.....

.....

4. Que souhaiteriez-vous qu'il ne vive pas? (Avoir des enseignants injustes? Subir des moqueries? N'avoir aucun copain? Ne rien apprendre?...)

.....

.....

.....

.....

.....

5. Finalement, quel serait mon rêve d'école pour mon enfant?

.....

.....

.....

.....

.....

QUELLE ÉCOLE CHOISIR ?

Alors, comment choisir l'école de votre enfant ? À vous de voir ce qui est le plus important pour vous et pour lui : la proximité de l'école, son projet, l'ambiance qui y règne, ses méthodes d'apprentissage, l'encadrement et les services proposés, sa réputation, sa fréquentation, son ambition de réussite. Quelle que soit votre décision, elle doit être prise en connaissance de cause, en fonction de la personnalité de votre enfant et de son parcours scolaire, et non en fonction de la mode ou de la réputation de l'établissement. Privilégiez au maximum la proximité, pour simplifier votre quotidien, pour que votre enfant se sente proche de son lieu de vie, pour qu'il puisse retrouver ses copains au square...

◀ BON À SAVOIR ▶

LES CYCLES D'ENSEIGNEMENT

La scolarité française s'organise en quatre cycles d'enseignement. Nous nous intéressons ici aux deux premiers cycles.

- **Le cycle 1** est le cycle des apprentissages premiers. Il concerne la petite section, la moyenne section et la grande section. Il établit les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels l'élève s'appuiera toute sa scolarité. On y travaille particulièrement le vivre-ensemble et le langage, qui constituera une base essentielle à l'apprentissage de la lecture.
- **Le cycle 2** est le cycle des apprentissages fondamentaux. Il concerne le CP, le CE1 et le CE2. Lecture, écriture, calcul y sont particulièrement travaillés et doivent constituer en fin de cycle une base solide sur laquelle l'élève pourra développer tous les autres apprentissages.
- **Le cycle 3** est le cycle de consolidation (CM1, CM2 et 6^e).
- **Le cycle 4** est le cycle des approfondissements (5^e, 4^e, 3^e).

En France, depuis 2019, l'instruction des enfants est obligatoire de 3 à 16 ans. La liberté d'enseignement est un principe fondamental reconnu par les lois de la République, vous avez le droit de choisir comment instruire votre enfant :

- **L'école publique.** Ses professeurs sont payés par l'État et doivent suivre les programmes de l'Éducation nationale. Les écoles maternelles et primaires dépendent des municipalités et sont sectorisées: c'est votre lieu d'habitation qui détermine l'école de votre enfant. Elle est gratuite, laïque. Cantine, garderie et étude sont très souvent proposées. La tarification de ces services est le plus souvent établie en fonction du quotient familial des familles. Vous pouvez toutefois demander une autre école que celle du secteur dont vous dépendez: il faut pour cela demander une dérogation scolaire auprès de votre mairie (renseignez-vous auprès de vos voisins et de la mairie sur vos chances d'obtenir un accord, et si besoin, prévoyez un plan B).
- **Les écoles privées sous contrat d'association avec l'État.** Elles sont plus libres du choix des méthodes pédagogiques. 97% d'entre elles sont catholiques: dans ce cas, elles proposent en général un projet et un enseignement religieux. La demande étant importante, il faut parfois plusieurs années d'attente pour pouvoir y inscrire son enfant. Une participation financière des parents est demandée pour couvrir les frais engendrés par le bâtiment et le personnel non enseignant qui est à sa charge. Elles proposent souvent des services de cantine, étude et garderie, à un prix pouvant parfois aller jusqu'au doublement des frais de scolarité. Les écoles privées sous contrat et les écoles publiques présentent les mêmes programmes, les mêmes effectifs, la même formation des enseignants et le même système de paiement des enseignants par l'État: tous ces éléments dépendent directement de l'Éducation nationale.
- **Les écoles privées hors contrat.** N'étant pas sous contrat avec l'État, elles ont le libre choix des projets d'enseignement qu'elles mettent en place. Les plus connues sont les écoles Montessori, Steiner-Waldorf, Freinet... Elles sont soumises à déclaration auprès de l'Académie, et l'Éducation nationale vérifie régulièrement le niveau scolaire des enfants. Elles nécessitent souvent un fort investissement des parents, à la fois du point de vue financier et du point de vue du temps consacré à l'organisation de l'école. Enfin, il y a souvent peu de services annexes: une lunchbox à apporter chaque matin plutôt qu'une cantine, pas de garderie, etc.
- **L'instruction en famille (IEF).** Plutôt rare, elle est choisie par des parents qui ont un projet particulier d'enseignement ou pour des enfants qui ont besoin de sortir momentanément du système pour reprendre leur souffle et étudier autrement.

Dans le cas où l'enfant est en âge d'instruction obligatoire mais ne peut pas suivre une scolarité à temps complet dans un établissement classique ou adapté, par exemple en cas de maladie, de handicap, de pratique d'une activité sportive ou artistique non conciliable avec une scolarité classique, l'enfant peut suivre les cours du Centre national d'enseignement à distance (Cned) réglementé. La scolarité est alors gratuite; le niveau des enfants est vérifié par les inspecteurs de l'Éducation nationale. L'IEF nécessite un fort investissement des parents puisque c'est eux qui sont chargés de l'enseignement, souvent au détriment de leur emploi.

BON À SAVOIR

QUELLE SCOLARISATION POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS ?

L'école se veut « inclusive » : ainsi, chaque enfant est rattaché à une école de référence. Pour répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves en situation de handicap, un projet personnalisé de scolarisation (PPS) est construit dès lors que la famille a saisi la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Élaboré en fonction des besoins de l'enfant et du partenariat entre l'enseignant référent et la famille, le PPS est l'outil qui assure la cohérence de l'ensemble du parcours scolaire de l'enfant. Il définit les modalités de prise en charge : nature des accompagnants, recours à une aide humaine, recours à un matériel pédagogique adapté et aménagements pédagogiques. La scolarisation peut être individuelle ou collective, en milieu ordinaire ou en établissement médico-social. Les conditions de scolarisation de l'enfant varient en fonction de la nature et de la gravité de son handicap.

Parfois l'enfant peut être scolarisé moyennant des aides extérieures humaines ou matérielles en milieu ordinaire. Il peut aussi intégrer une Ulis (unité pour l'inclusion scolaire), dans laquelle ses besoins particuliers seront pris en compte tout en restant dans le contexte d'une école ordinaire. Des temps de regroupement et une salle de classe sont alors réservés à cet usage. Lorsque le handicap de l'enfant le nécessite, il peut être accueilli au sein d'un établissement ou service médico-social. Il bénéficie alors d'une prise en charge scolaire, éducative et thérapeutique adaptée. L'enfant peut également être scolarisé partiellement ou non à la maison et recevoir l'enseignement à distance du Cned.

Pour toutes vos questions sur la prise en charge du handicap à l'école, vous pouvez appeler le numéro gratuit d'Aide Handicap École au 0800 730 123.